

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00258

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 23 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 81

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de voix : 91

M. Jean-Pierre BERGER et Mme Anne DE BEAUMONT ne prennent pas part au vote.

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, Mme Marie-Christine BUFFARD, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. André FRIEDENBERG, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Eliane LEGROS, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Babette LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joelle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Annick ROATTINO, M. Marc ROSIER, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160606-D20160025810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160712

Pouvoirs :

M. Michel BEAL donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Andonella FLECHET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Daniel JACQUEMET donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Stéphanie MOREAU donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Christiane RIVIERE donne pouvoir à M. Jean-Claude SCHALK,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Jennifer BONJOUR, M. Henri BOUTHEON,
M. Olivier BROUILLOUX, Mme Hélène BRUYERE, M. Paul CELLE,
M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Marc CHAVANNE, Mme Patricia CORTEY,
M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE,
M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, Mme Annick FAY, M. Christian FAYOLLE,
M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Julien LUYA, Mme Pascale MARRON,
M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT,
M. Gilles PERACHE, M. Florent PIGEON, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Christine ROUX,
Mme Monique ROVERA, Mme Janine RUAS, M. Alain SCHNEIDER, M. Gérard TARDY,
Mme Sylvie THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Maurice VINCENT

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2016

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Saint-Etienne Métropole est engagée dans une politique de transition énergétique ambitieuse qui implique la participation des habitants et des acteurs professionnels du territoire. A ce titre, Saint-Etienne métropole souhaite soutenir les associations engagées dans le domaine de l'énergie et du climat, et qui souhaitent développer des projets dans la Communauté Urbaine.

Demande de subvention de l'agence de l'énergie ALEC42

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Département de la Loire a été créée à l'initiative des collectivités de la Loire. Les cibles principales des missions d'accompagnement de l'ALEC sont les acteurs professionnels du bâtiment, les entreprises (opération partenariale pilotée avec les CCI, l'opération EDEL, Energie Durable dans les Entreprises de la Loire). L'Agence travaille également avec les collectivités, notamment pour la définition de leurs stratégies d'actions sur l'habitat (Charte QEB, PLH, PIG...).

L'ALEC maintient une expertise pointue sur les techniques d'aménagement, de construction, de réhabilitation ainsi que la thématique de performance énergétique des entreprises. L'Agence dispose d'outils dédiés : logiciels de simulation, caméra thermique.

Compte tenu de l'intérêt communautaire des actions initiées par l'association, et compte tenu de la position stratégique de l'agence de l'énergie dans le cadre de la transition énergétique et de sa contribution à l'animation du projet de Territoire à énergie positive, Saint-Etienne Métropole propose de subventionner l'ALEC 42 à hauteur de **214 358 euros** pour 2016 et d'adhérer à l'association pour un montant annuel de 4 591,14 euros.

En 2016, cette association sollicite le concours financier de Saint-Etienne Métropole pour mener quatre programmes :

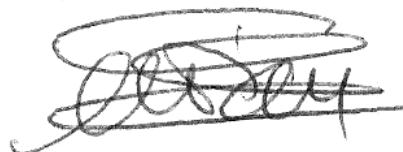
- l'accompagnement des acteurs de l'habitat,
- l'animation du point info énergie et de la plateforme locale de la rénovation énergétique,
- l'accompagnement des acteurs économiques,
- l'étude des actions à mettre en œuvre pour la baisse des consommations énergétiques des logements dans le cadre de quartier Tarentaise Beaubrun Couriot,
- l'accompagnement des acteurs du bâtiment et de la formation professionnelle dans le cadre de TEPOS et de l'étude de faisabilité sur un « pôle de l'efficacité énergétique »,
- la mise en œuvre de projet et l'accompagnement d'acteurs en faveur de la mobilité durable.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention à ALEC 42 pour un montant de 214 358 €,**
- **renouvelle l'adhésion de Saint-Etienne Métropole à l'association ALEC 42 et autorise le versement à cette association de 4 591,14 € correspondant au montant de la cotisation en 2016,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de partenariat afférente à la demande de subvention d'ALEC42,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents afférents à cette opération,**
- **la dépense correspondante à la subvention sera imputée au chapitre 65 du budget développement durable de l'exercice 2016,**
- **la dépense correspondante à la cotisation sera imputée au chapitre 011 article 6281 du budget développement durable de l'exercice 2016.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU